

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 4 AVRIL 2025

**DELIBERATION N°CD2025-
04/1/3
DOSSIER N°6792**

**BUDGET PRINCIPAL - AFFECTATION DES RÉSULTATS DE
L'EXERCICE 2024**

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Mary-Line GEOFFRE, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALÉIX, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Marie-France GALBRUN à Patrice FILLOUX
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Ressources et Modernisation/Direction des Finances et Budget*

RAPPORTEUR : M. Franck FOULON

**OBJET : BUDGET PRINCIPAL - AFFECTATION DES RÉSULTATS DE
L'EXERCICE 2024**



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux,
VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil départemental de la Creuse,
VU le rapport CD2025-04/1/3 de Madame la Présidente du Conseil départemental,
VU l'avis de la Commission CD - Modernisation de l'action publique, Finances et Ressources humaines,*

DÉCIDE,

D'affecter les résultats définitifs de l'exercice 2024 du Budget principal du Conseil départemental de la manière suivante :

- Reprise du résultat de la section d'investissement faisant apparaître **un solde d'exécution négatif à hauteur de - 18 113 137,90 €** au compte 001, en dépense d'investissement ;

- Affectation d'une partie de l'excédent capitalisé de la section de fonctionnement vers la section d'investissement, afin de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement constaté fin 2024, via l'émission d'un titre de recette au compte 1068 pour **18 842 000 €** ;

- Reprise du résultat de la section de fonctionnement faisant apparaître **un solde d'exécution positif à hauteur de 22 416 025,60 €** au compte 002, en recette de fonctionnement.

Se sont abstenus :

M. Philippe BAYOL, M. Eric BODEAU, M. Thierry BOURGUIGNON, M. Patrice FILLLOUX, Mme Marie-France GALBRUN (ayant donné pouvoir à M. Patrice FILLLOUX), Mme Mary-Line GEOFFRE, Mme Marinette JOUANNETAUD, M. Jean-Luc LEGER, M. Jean-Jacques LOZACH, Mme Armelle MARTIN, Mme Renée NICOUX (ayant donné pouvoir à M. Jean-Luc LEGER), Mme Isabelle PENICAUD

Adopté : 18 pour - 0 contre - 12 abstention(s)

La Présidente du Conseil
départemental de la Creuse
Valérie SIMONET